



INSCRIPTION 2025 - 2026

Veuillez remplir ce formulaire en LETTRES MAJUSCULES.

L'ENFANT

Fille Garçon (cocher ce qui convient)

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance :

Langues parlées à la maison :

Allergies, régimes, habitudes particulières :

Nom du médecin de l'enfant :

Téléphone du médecin de l'enfant :

Adresse du médecin de l'enfant :

Assurance maladie et accident :

LES PARENTS, LE REPRESENTANT LEGAL

Noms et prénoms des parents :

Adresse des parents :

Rue : N° :

Code postale : Ville ou village :

Tél. portable mère : Tél. portable père :

Profession de la mère :

Profession du père :

(La confirmation d'inscription sera envoyée par mail)

Adresse e-mail :

Cotisation annuelle et adhésion à l'association

En inscrivant votre enfant au jardin d'enfants, vous devenez automatiquement membre de notre association. Cette adhésion soutient le fonctionnement et les activités de notre structure. Une cotisation annuelle de **50.- CHF** est exigée avec le premier versement fin août (ou en cours d'année, avec le premier versement).

Lorsque votre enfant quitte le jardin d'enfants, vous pouvez choisir de démissionner de l'association en nous adressant une lettre ou un e-mail, ou bien rester membre ami pour continuer à soutenir nos actions. La cotisation annuelle reste applicable tant que vous êtes membre de l'association.



LA FREQUENTATION

Cochez le nombre de demi-journée souhaité.

- 1 demi-journée = 1 matin ou 1 après-midi
- 2 demi-journées = 1 matin et 1 après-midi / ou 2 après-midi
- 3 demi-journées = 2 matins et 1 après-midi / ou 1 matin et 2 après-midi / ou 3 après-midi
- 4 demi-journées = 2 matins et 2 après-midi / ou 1 matin et 3 après-midi

- Votre enfant ne peut venir qu'une seule fois par jour : soit le matin, soit l'après-midi, mais pas les deux.
- Mettre tous les choix possibles et précisez le mois où l'enfant commencera à fréquenter le Jardin d'enfants.

	Choix prioritaire	
	Matin	Après-midi
Lundi	<input type="checkbox"/> dès le mois de	<input type="checkbox"/> dès le mois de
Mardi	<input type="checkbox"/> dès le mois de	<input type="checkbox"/> dès le mois de
Mercredi	<input type="checkbox"/> dès le mois de	FERME
Jeudi	<input type="checkbox"/> dès le mois de	<input type="checkbox"/> dès le mois de
Vendredi	<input type="checkbox"/> dès le mois de	FERME

	Choix de réserve	
	Matin	Après-midi
Lundi	<input type="checkbox"/> dès le mois de	<input type="checkbox"/> dès le mois de
Mardi	<input type="checkbox"/> dès le mois de	<input type="checkbox"/> dès le mois de
Mercredi	<input type="checkbox"/> dès le mois de	FERME
Jeudi	<input type="checkbox"/> dès le mois de	<input type="checkbox"/> dès le mois de
Vendredi	<input type="checkbox"/> dès le mois de	FERME

Pour les tarifs et les modalités de paiements, merci de vous référer au règlement de l'Association de jardin d'enfants les P'tits Loups



MALADIE ET ACCIDENT

Les enfants malades ne peuvent pas être accueillis dans une collectivité de jeunes enfants. Les parents s'engagent à trouver une solution pour garder l'enfant à la maison.

En cas d'accident ou de maladie durant le temps d'accueil de l'enfant, le personnel éducatif prend immédiatement toutes les mesures adéquates. Il avertit les parents dans les plus brefs délais.

Nos pédiatres sont la Dre Pernet Fattet et la Dresse Vadnai à Mézières.

Sauf avis contraire de votre part sur ce document, nous considérerons que vous acceptez, en cas de contusion, que les éducatrices administrent par voie orale des granules homéopathiques Arnica Montana 5CH à votre enfant.

INFORMATIONS DIVERSES

Nom et téléphone de la personne qui viendra chercher l'enfant si autre que les parents :

.....
.....

ABSENCE IMPREVUE DES PARENTS :

Nom et téléphone d'une personne connaissant bien l'enfant. Cette personne est autorisée à venir chercher l'enfant qui devrait quitter le lieu d'accueil :

.....

PHOTOS/VIDEOS :

Des photos et/ou vidéos pourront être prises durant les activités du jardin d'enfants. Elles seront utilisées uniquement en interne, lors de la soirée des parents et de l'AG. Les parents ne souhaitant pas que leur enfant soit photographié ou filmé sont priés de nous en informer par mail à ptitsloups@bluewin.ch dans les plus brefs délais.

Les parents certifient que les renseignements donnés sont conformes à la réalité.

Remarques des parents :
.....
.....

Ces informations sont traitées en toute confidentialité.

- Je confirme avoir lu le règlement sur le site www.ptitsloups.ch
- Lu et accepté

Lieu et date :

Signature du/des parents :